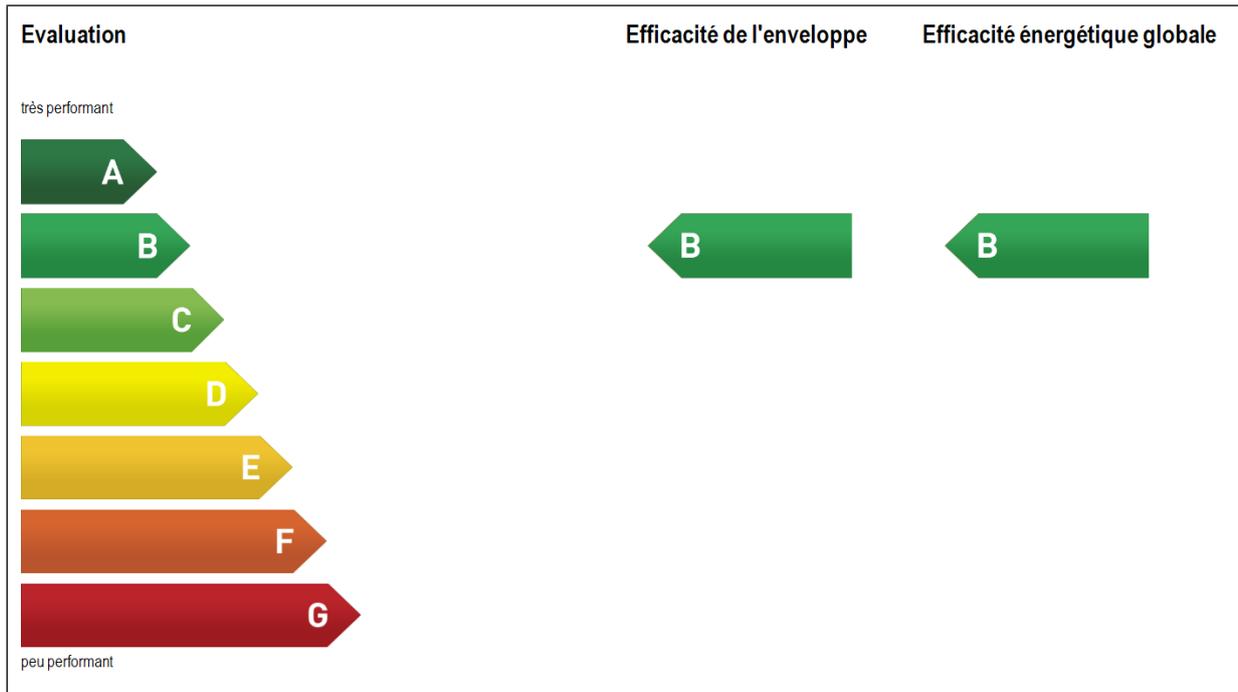


CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS - CECB®



CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS

Catégorie de bâtiment:	Habitat collectif	 VD-00009540.01
Année de construction:	2011	
Nom de projet/Adresse:	Route du Cloalet 12-14 1822 Chernex	
N° EGID:	280058079_0, 280058079_1	



Données (valeurs calculées, Qh,eff)		Authentification	
Efficacité de l'enveloppe:	18 kWh/(m²a)	Date d'établissement:	28.12.2017
Efficacité énergétique globale:	73 kWh/(m²a)	Émetteur (expert): Lucien Dupasquier Bureau technique Energie Concept SA Route du Lac 12 1800 Vevey ENERGIE CONCEPT SA Ingénieur HES / SIA Rte de la Pâla 11 - 1630 Bulle	
Equivalent-CO2:	13 kg/(m²a)		
Besoin énergétique (Consommation moyenne mesurée)		Tampon, signature: 	
Énergie auxiliaire et ménagère:	0 kWh/a		
Chauffage:	61'290 kWh/a		
Eau chaude:	46'240 kWh/a		



Description du bâtiment

Généralités		Valeurs U [W/(m²K)]			Producteur de chaleur	Degré de couverture / d'utilisation		
Surface de référence énergétique [m²]	2'479	Toit/plaf. ext. / ≤ 2 m contre terrain		0.19		PC	ECS	Date
Nombre d'appartements	15	Mur ext. / ≤ 2 m contre terrain		0.20	Chaudière gaz à condensation	100 % / 0.95	65 % / 0.95	2011
Nombre moyen de pièces	≤ 3.5	Fenêtres & portes		1.1	Énergie solaire thermique	- / -	35 % / 1.0	2011
Étages entiers	4	Sol ext. / ≤ 2 m contre terrain		-				
Coefficient d'enveloppe	1.23	Plafond contre non chauffé / > 2 m contre terrain		-				
Station météo		Mur contre non chauffé / > 2 m contre terrain		-				
Payenne		Sol contre non chauffé / > 2 m contre terrain		0.22				
Installations de ventilation	V/AE / Qualité [m³/(hm²)]	Production d'électricité	Puissance [kWp]	Gain [kWh/a]	Indicateurs énergétiques standard [kWh/(m²a)]	Valeur-limite	Valeur-cible	
Ventilation de confort avec RdC (jusqu'à 80%)	0.30	Inst. PV effect Inst. PV prise en c.	-	-	Efficacité de l'enveloppe du bâtiment (SIA 380/1)	35	28	
Hotte aspirante	Très bon	Installation CCF		-	Efficacité énergétique globale (SIA CT 2031)	114		
Extraction air vicié Salle de bains/WC	Très bon							

PC = producteur de chaleur, ECS = eau chaude sanitaire, PV = photovoltaïque, kWp = Kilowatt peak, CCF = couplage chaleur-force, prise en c. = prise en compte

Évaluation

Efficacité de l'enveloppe du bâtiment

B

L'enveloppe du bâtiment présente une très bonne isolation thermique. Elle est équivalente ou meilleure que les exigences actuelles pour les nouvelles constructions.

Efficacité énergétique globale

B

L'efficacité énergétique globale est très bonne. Le besoin énergétique pondéré pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, l'éclairage et les appareils électriques est équivalent ou inférieur à celui des nouvelles constructions.

Enveloppe du bâtiment

	Intact	Légèrement utilisé	Usé
Très bon	Fe		
Bon	Mu, To, Sol c. n-c.		
Moyen			
Insuffisant			

Technique du bâtiment

	Chauffage	Eau chaude	Électricité
Très bon			
Bon			
Moyen			
Insuffisant			

Les éléments de construction et les composants des installations techniques sont répartis en quatre groupes en fonction de leur qualité du point de vue de l'énergie. En outre, l'état général des éléments (intact, légèrement utilisé, utilisé) aide à décider si une amélioration est réalisable et en vaut la peine. Légende: To, Mu, Sol = toiture/plafond, murs, Sol ext. / ≤ 2 m contre terrain, Fe = fenêtres ext., Pl c. n-c., Mu c. n-c., Sol c. n-c. = Plafond, Mur, Sol contre non-chauffé ou > 2 m contre terrain

Indications en vue d'une éventuelle rénovation

Enveloppe du bâtiment

- Murs extérieurs: L'isolation est bonne et aucune intervention n'est nécessaire ni à recommander.
- Toiture: L'isolation est bonne et aucune intervention n'est nécessaire ni à recommander.
- Sol: L'isolation est bonne et aucune intervention n'est nécessaire ni à recommander.
- Fenêtres: Le pouvoir isolant des fenêtres est excellent et correspond à ce qui se fait de mieux techniquement sur le marché actuellement.

Installations techniques

- Chauffage: Le générateur de chaleur et son efficacité énergétique correspondent à l'état actuel de la technique.
- Eau chaude sanitaire: Le chauffe-eau et son efficacité énergétique correspondent à l'état actuel de la technique.
- Autres appareils électriques: La plupart des appareils électriques correspondent à l'état actuel de la technique avec une bonne efficacité énergétique.

Dispositions à prendre et recommandations

Enveloppe du bâtiment:	<p>Les murs extérieurs et les fenêtres sont suffisamment voire bien isolés thermiquement. Il n'y a aucune mesure à prendre. La toiture présente une bonne isolation thermique et ne nécessite aucune mesure au niveau de l'isolation. Le plafond du sous-sol présente une bonne isolation et ne nécessite aucune mesure lui non plus.</p> <p>Pour diminuer encore la consommation, examinez l'installation d'une aération mécanique douce qui améliorerait le confort et réduirait encore davantage la consommation d'énergie. Cette mesure touche au comportement des occupants et nécessite une réflexion plus globale.</p>
Étanchéité à l'air de l'enveloppe du bâtiment:	<p>L'enveloppe du bâtiment est étanche et le bâtiment dispose d'une ventilation de confort avec échangeur de chaleur (jusqu'à 80%)</p>
Chauffage:	<p>Ici, le générateur de chaleur correspond à l'état actuel de la technique.</p> <p>Astuce général en cas de rénovation :</p> <p>Dans tous les cas, si un jour des travaux sont prévus sur l'isolation et les fenêtres du bâtiment, il est recommandé de faire ces travaux avant le remplacement de la chaudière. Ainsi, après ces travaux, la puissance de la chaudière pourra être réduite, son prix sera alors plus bas et son rendement sera meilleur. Ceci engendrera des frais de chauffage plus bas.</p>
Eau chaude sanitaire:	<p>Ici, le mode de production d'eau chaude correspond à l'état actuel de la technique.</p> <p>Astuce en cas de rénovation :</p> <p>Dans tous les cas, lors du remplacement du lave-vaisselle et du lave-linge, veillez à favoriser l'achat d'appareils économes en eau et en énergie de la classe A. Si l'occasion dans le futur se présente en cas de rénovation d'envergure le raccordement du lave-linge et du lave-vaisselle directement à l'eau chaude est à examiner, car l'eau chaude produite avec la chaudière coûte moins cher que celle produite avec l'électricité et son bilan énergétique est meilleur. Dans ce cas, les conduites d'eau chaude sont à isoler et la circulation doit être dotée d'une horloge.</p>
Autres appareils électriques:	<p>La plupart des appareils électriques ont une efficacité énergétique convenable. Un éclairage et des appareils dégageant de la chaleur sous n'importe quelle forme, consomment beaucoup d'électricité. L'utilisation de lampes avec étiquette énergétique de la classe A, d'appareils de refroidissement des classes A++ ou A+ et de lave-linge de la classe AAA économise l'énergie et est payante sur la durée de vie de ces appareils. De même, des appareils qui restent en mode veille 24 h sur 24 consomment inutilement de l'électricité. A l'aide de plots de connexion électriques, il est très simple d'éviter cette consommation.</p>
Comportement de l'occupant:	<p>Le CECB® donne une évaluation de l'état du bâtiment dans des conditions d'utilisation et d'occupation standard. C'est pourquoi la consommation effective d'énergie, qui dépend beaucoup du comportement de l'occupant, peut être très différente des données chiffrées du CECB®. Les recommandations du document CECB® ne concernent donc que le corps du bâtiment et ses installations techniques. Pourtant, un comportement en accord avec la problématique énergétique est l'une des mesures les plus efficaces et les plus payantes que l'on puisse prendre. En particulier, en apportant tout le soin nécessaire à l'aération et en abaissant la température des locaux en hiver, on économise énormément.</p>
Revalorisation:	<p>Une réhabilitation énergétique est une occasion unique en son genre d'améliorer à long terme le confort et la valeur de l'immeuble. On peut créer des surfaces habitables supplémentaires par des aménagements ou des extensions; on peut aussi fusionner des pièces ou agrandir des balcons. Il vaut la peine d'optimiser le confort et le maintien de la valeur à long terme. Il faudrait examiner l'opportunité d'une modernisation selon MINERGIE®.</p>

LE CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS (CECB®)

Renseignements généraux

Le Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB®) permet de déterminer la qualité des immeubles d'habitation et des bâtiments administratifs ou scolaires peu complexes. Il contient également des indications sur les améliorations techniques possibles en matière d'énergie. Les résultats sont obtenus par un procédé simplifié utilisant des estimations. Les indications du CECB® ne peuvent en aucun cas donner lieu à des prétentions en matière de responsabilité civile. Le CECB® est établi par la méthode de l'évaluation hybride décrite dans le Cahier technique 2031 de la SIA. L'énergie est pondérée par les facteurs de pondération nationaux.

Que dit le CECB® et à quoi sert-il?

Le CECB® indique de combien d'énergie un bâtiment a besoin en conditions normales d'exploitation. Ce besoin est illustré par une étiquette énergétique et ses classes A à G. C'est un jugement porté sur la qualité énergétique. La transparence ainsi créée est un plus dans les transactions immobilières et les relations avec les locataires; tout le monde est au clair sur le confort et la facture énergétique à venir. En outre, le CECB® sert de base à l'étude des améliorations possibles du bâtiment et de ses installations techniques.

- L'efficacité énergétique globale se rapporte au chauffage, à la préparation d'eau chaude et à la consommation d'électricité des appareils et des luminaires installés de manière fixe. Les agents énergétiques utilisés sont pondérés par des facteurs prédéterminés: 2 pour l'électricité, 1 pour le mazout, 0,7 pour le bois et 0 pour la chaleur solaire, qui ne compte donc pas dans le total.

Que signifient les classes de l'étiquette énergétique?

L'étiquette énergétique figure, avec ses classes A à G, sur la couverture du document CECB®. L'évaluation de l'efficacité énergétique du bâtiment qu'elle permet est double:

- L'efficacité de l'enveloppe du bâtiment indique la qualité de la protection thermique, autrement dit la qualité énergétique des fenêtres et celle de l'isolation des murs, de la toiture et du plancher. L'efficacité de l'enveloppe est la grandeur déterminante en ce qui concerne le chauffage de l'immeuble.

MINERGIE®

Les standards de MINERGIE® ne sont pas directement lisibles sur le certificat énergétique. MINERGIE® est défini autrement et a des exigences plus poussées. Ainsi pour MINERGIE® il faut un renouvellement systématique de l'air et il est nécessaire de remplir certaines conditions sur le confort et la rentabilité. Les nouvelles constructions selon MINERGIE® se trouvent au moins dans la catégorie B, et dans la catégorie A pour MINERGIE®-P. L'inverse n'est pas toujours vrai. Les bâtiments ayant un bon classement sous le CECB ne sont pas forcément compatibles avec le label MINERGIE®.
www.minergie.ch

Principales caractéristiques des classes CECB®

Efficacité de l'enveloppe du bâtiment		Efficacité énergétique globale
A	Excellente isolation thermique, vitrages isolants triples.	Installations à la pointe de la technologie, d'efficacité élevée, pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire et l'éclairage; excellents appareils électriques; utilisation d'énergies renouvelables.
B	D'après la législation en vigueur, exigence minimum à satisfaire par les constructions nouvelles.	Le standard des constructions nouvelles en matière d'enveloppe et d'installations techniques; l'utilisation d'énergies renouvelables améliore encore l'efficacité.
C	Bâtiment dont l'enveloppe a subi une réhabilitation complète.	Bâtiment entièrement réhabilité (enveloppe et installations techniques), le plus souvent avec utilisation d'énergies renouvelables.
D	Bâtiment bien et complètement isolé après coup, avec toutefois des ponts thermiques qui subsistent.	Bâtiment réhabilité dans une large mesure, avec toutefois un certain nombre de lacunes manifestes ou sans utilisation d'énergies renouvelables.
E	Bâtiment dont l'isolation thermique a été améliorée considérablement, avec la pose de nouveaux vitrages isolants.	Bâtiment partiellement réhabilité, avec par exemple un nouveau générateur de chaleur et éventuellement de nouveaux appareils et un nouvel éclairage.
F	Bâtiment partiellement isolé thermiquement.	Bâtiment tout au plus réhabilité partiellement, avec remplacement de certains équipements ou l'utilisation d'énergies renouvelables.
G	Bâtiment non rénové, avec tout au plus une isolation incomplète ou défectueuse, posée après coup, et dont la réhabilitation apporterait un changement radical.	Bâtiment non rénové, avec tout au plus une isolation incomplète ou défectueuse, posée après coup, et dont la réhabilitation apporterait un changement radical.

Autres informations

Utilisez le site des Directeurs Cantonaux de l'Énergie. C'est la plate-forme pour des informations complètes: conseils, brochures, adresses des Services Cantonaux de l'Énergie et des conseillers en Énergie, bases légales, programmes de subvention, etc. www.endk.ch